Assurance collective sélective

Avez-vous déjà envisagé de proposer à vos employés un régime d'assurance collective sur mesure, spécifiquement conçu pour répondre à leurs besoins, afin d'attirer et de fidéliser votre personnel ? C'est une excellente manière de témoigner votre attention envers votre équipe.

Chaque régime comporte ses avantages !

La différenciation entre l'assurance collective traditionnelle et sélective

L'assurance collective traditionnelle est régie par un cadre plus rigide mais en contrepartie, elle offre la possibilité d'avoir des montants d'assurance plus généreux sans devoir répondre à des questions de santé. À l'inverse, si vous cherchez plus de flexibilité, **l'assurance collective sélective** sera votre solution de choix.

	Traditionnelle	Sélective
Protection pour l'assurance : ▪ médicaments ▪ vie ▪ autres protections	 obligatoire obligatoire optionnelle	 RAMQ optionnelle optionnelle
Contribution obligatoire (employeur)	Oui	Non
Participation obligatoire (employé)	Oui	Non
Montant d'assurance sans question de santé	Élevé	Bas

Lussier
Assurances
Avantages sociaux
T 1 855 587-7437

Lussier.co

Est-ce que l'assurance collective sélective est la meilleure solution pour votre entreprise ?

Les différents avantages

COÛTS
Assurance médicaments avec la RAMQ

- Meilleure prévision des coûts à long terme
- Renouvellement basé sur l'expérience d'un groupe et non de l'entreprise

Choix
Pour l'employeur

- L'employeur peut choisir les employés à couvrir.
- Il n'y a pas de minimum pour adhérer.
- Possibilité de couvrir les saisonniers, les employés à temps partiel et les contractuels.
- L'employeur peut choisir le partage des coûts selon son budget.

Flexibilité
Pour les employés

- Régime à la carte : l'employé choisit des protections selon ses besoins. Lussier a accès à 19 assureurs.
- L'employé décide s'il veut adhérer ou pas.

Portabilité
Assurance individuelle

- Si un employé quitte, il peut conserver ses protections.
- L'assurabilité est déjà prouvée.

Les protections offertes

Santé avec option : Médicaments et dentaire | Vie | Maladie grave | Invalidité | Décès et mutilations accidentels | Voyage

Le plan de votre choix - Quelques exemples concrets

Description des plans	A	B	C	D
Santé* avec médicament (2e payeur) dentaire voyage	X	X		X
Invalidité accident** accident/maladie		X	X	X
Décès accidentel* (50 000 $)		X		
Vie* (35 000 $)			F	X
Maladie grave* (35 000 $)			F	F

*sans questionnaire et test médical
** question d'admissibilité uniquement

X inclut
F facultatif

	Prime mensuelle			
Plan	A	B	C	D
Alexis serveur 27 ans	72 $	116 $	51 $ +15 $ (F) +23 $ (F)	138 $ +23 $ (F)
Fanny cheffe cuisinière 43 ans	87 $	116 $	85 $ +16 $ (F) +31 $ (F)	188 $ +31 $ (F)
Célia superviseure 52 ans	94 $	123 $	127 $ +19 $ (F) +64 $ (F)	241 $ +64 $ (F)

Les conseillers Lussier sont là pour trouver la **MEILLEURE solution** pour **VOTRE** entreprise.

Communiquez avec notre équipe !

Lussier
Assurances A
vantages sociaux
T 1 855 587-7437
Lussier.co